

Direction des Affaires  
Juridiques et Institutionnelles  
Dossier suivi par : Adélaïde Reyes  
Tél. 04 73 40 64 66  
daji@uca.fr

Le Président de l'université Clermont Auvergne  
à  
Madame, Monsieur,  
Membres du conseil d'administration de l'université  
Clermont Auvergne

Clermont-Ferrand, le 28/02/2020

**Objet : Convocation du conseil d'administration de l'université Clermont-Auvergne**

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de bien vouloir assister à la réunion du conseil d'administration de l'université Clermont-Auvergne qui se tiendra le :

**Vendredi 06 mars 2020 à 9h00**  
Ecole de Droit – Salle des Actes  
41, boulevard François Mitterrand  
63000 CLERMONT-FERRAND

**Ordre du jour :**

**1- Approbation du PV du CA du 21 février 2020**

**2- Informations générales**

**3- Questions stratégiques**

3.1. Compte financier 2019

3.2. Appel à projets GUR

3.3. Droits, Missions et Devoirs des enseignants-chercheurs

**4- Délibérations opérationnelles**

**4.1 Ressources humaines**

4.1.1. Présentation du protocole de formation des NECs

4.1.2. Présentation du dispositif d'accompagnement à l'intégration au sein de l'UCA des agents recrutés par PACTE, contrat d'apprentissage et des stagiaires BIATSS

4.1.3. Présentation de la procédure de demande d'autorisation de cumul d'activités

4.1.4. Présentation du traitement des absences temporaires des agents BIATSS

4.1.5. Complément à la campagne d'emplois

4.1.6. Politique de cédésation et d'évolution des rémunérations des agents en CDI au sein de l'UCA

4.1.7. Modification du nom de la commission éthique et déontologique de l'UCA en conseil éthique et déontologie de l'UCA

4.1.8. Composition et mission de la commission de déontologie

4.2 Affaires juridiques et statutaires

4.2.1. Statuts MPSA

4.2.2. Statuts UCAf

4.2.3. Composition de l'équipe présidentielle

4.2.4. Compte-rendu des actes pris par le président en vertu de la délégation du conseil d'administration

4.3 Affaires Financières

4.3.1. Indemnités de mission en France et à l'étranger

4.3.2. Politique de déplacements des enseignants-chercheurs des sites territoriaux vers leur laboratoire de recherche

4.4 Achats

4.4.1 Règles applicables aux achats de travaux, de fournitures et de services

Vous trouverez en annexe un formulaire de procuration à adresser par courrier ou à remettre en séance par le mandataire.

Le Président



Mathias BERNARD

